

**Département de la Corrèze
Commune de SAINT AUGUSTIN**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-111

Date de convocation :
5 Avril 2024

Membres en exercice : 10
Présents : 10
Représentés : 0
Votants : 10
Exprimés : 10
Votes Pour : 10
Votes Contre : 0

Séance du 12 avril 2024

Le 12 avril 2024 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Bouillon, Martinie, Leclerc, Maison, Mmes Monédière, Benesteau, Bourzeix, Géraudie.

Lucille Benesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

OBJET : Subventions aux associations pour l'année 2024

Le Conseil Municipal répartit ainsi qu'il suit la somme de 7 000 € prévu au Budget Primitif 2024 concernant les subventions diverses allouées :

Associations	Montant alloué
Chemin de Saint Jacques	50 €
Arbre à papillons	300 €
Association saint augustin	300 €
APE RPI	300 €
secours populaire	50 €
AFM TELETHON	50 €
CCJA (comité cantonal jeunes agriculteurs)	100 €
Don du sang	50 €
Contre le Cancer	100 €
FNACA St Augustin	100 €
Foyer des Monédières	300 €
Foyer Rural de St Augustin	1 700 €
Bouger à St O	300 €
PEP	50 €
Sapeurs-pompiers Corrèze	150 €
Scléroses en plaques	50 €
Société de chasse St Augustin	300 €
USEP Corrèze	50 €
Fondation du patrimoine	0 €
SOS violence conjugales19	50 €
Foyer Socio-éducatif de Corrèze	150 €
Zigzaguez en Corrèze	300 €
Association accompagnement soins palliatifs	50 €
Comice agricole	150 €
Chats libres de St o	300 €
Danse in Sto	300 €
FAL	50 €
Solidarité paysan Limousin	50 €
APJH	50 €
Réserves	1 250 €

Le Maire,

